FICHE 7d: Les Amortissements dérogatoires

**Concept :**

L’amortissement dérogatoire représente la quote-part d’amortissement correspondant à l’avantage fiscal obtenu par rapport à l’amortissement comptable qui lui, correspond à l’amortissement économique.

**Amortissement dérogatoire = amortissement fiscal – amortissement comptable**

Les amortissements dérogatoires sont assimilés à des provisions réglementées. Deux situations sont possibles :

1. *l’annuité fiscale est supérieure à l’annuité comptable :*

Une dotation complémentaire correspond à l’amortissement dérogatoire est enregistrée

6872 Dotations aux provisions réglementées 145 Amortissement dérogatoires

X X

1. *l’annuité fiscale est inférieure à l’annuité comptable.*

Il faut réintégrer aux résultats de l’exercice l’amortissement dérogatoire (négatif) qui en découle.

145 Amortissement dérogatoires 7872 Reprises /provisions réglementées

X X